

RAPPORT MORAL

Assemblée Générale 2026

L'ACCDM est née en 2016 d'une conviction forte : chaque citoyen doit pouvoir bénéficier d'un accès équitable aux soins, quels que soient son lieu de résidence, son âge ou sa situation sociale. Il s'agit d'un droit constitutionnel et égalitaire.

Face à l'aggravation des déserts médicaux, notre mobilisation est plus que jamais nécessaire.

Au cours de l'année 2025, nous avons poursuivi nos actions avec détermination, et le rapport d'activité très complet vous en rendra compte.

Nous avons porté la voix des citoyens auprès des élus, des institutions et des professionnels de santé mais aussi de médias locaux et nationaux afin d'alerter sur les difficultés rencontrées quotidiennement par la population pour accéder à un médecin traitant, à un spécialiste ou à des soins de proximité

Nous avons renforcé nos partenariats avec d'autres associations d'usagers tels que France Asso Santé, Que Choisir Ensemble mais aussi avec des professionnels de santé comme avec le syndicat des Infirmières de Pratique avancée UNIPA.

Notre association a également cherché à être une force de propositions en soutenant les initiatives favorisant l'installation de professionnels de santé, le développement de structures de soins et toutes les solutions permettant d'améliorer durablement l'offre médicale sur notre territoire : nous avons développé de nouvelles propositions permettant d'améliorer l'accès aux soins sur tout le territoire Vous les trouverez en ligne sur notre site **desertsmedicaux.org**

Notre association reste toutefois confrontée à plusieurs difficultés de fonctionnement.

Elles tiennent tout d'abord à un recrutement encore insuffisant de bénévoles, nécessaire pour maintenir nos antennes en activité et permettre le développement de nouvelles implantations. Certaines antennes restent ainsi dans l'attente d'un ou d'une déléguée (terme usité désormais selon les Statuts que vous avez approuvés).

Elles sont également liées à l'éloignement géographique de nos antennes et à la nécessité pour nos réunions de travailler en visioconférence, et enfin matériellement à l'absence de Secrétaire au sein du Bureau.

Il existe une inadéquation entre le nombre de personnes impactées par la problématique (7 millions n'ont pas de médecin traitant) et le nombre de nos adhérents qui est de seulement 827 en 2025.

L'un de nos enjeux pour l'avenir sera donc de mieux faire comprendre que l'action de l'ACCDM s'inscrit dans la durée et que la mobilisation collective est indispensable pour faire progresser durablement le rétablissement partout en France d'un droit égalitaire à la prise en charge de la santé.

Aujourd'hui les défis restent nombreux : les délais d'attente continuent de s'allonger, les départs à la retraite des médecins se poursuivent et les inégalités territoriales demeurent importantes. Elles ne sont pas compensées par l'arrivée de jeunes médecins, certes plus nombreux, mais qui continuent, pour les deux tiers d'entre eux, à s'installer dans les villes universitaires.

Pour l'année à venir, nous poursuivrons nos actions autour de plusieurs priorités :

- ✓ défendre sans relâche l'égalité devant les soins, en réclamant une régulation de l'exercice des médecins, dont le lieu d'activité doit pouvoir être encadré, ainsi qu'une accélération de la délégation de certaines tâches aux assistants médicaux, aux infirmiers en pratique avancée, mais aussi aux pharmaciens ;
- ✓ renforcer le dialogue avec les pouvoirs publics, qui reconnaissent en nous une association partenaire, dynamique et non partisane ;
- ✓ développer les actions d'information auprès de la population, aujourd'hui trop souvent résignée faute de percevoir des solutions tangibles susceptibles d'améliorer leur situation, et lui expliquer que l'engagement à nos côtés renforce notre légitimité à la défendre ;
- ✓ favoriser toutes les initiatives susceptibles d'améliorer l'offre médicale locale, en soutenant les médecins et les infirmiers qui acceptent d'assumer une activité supplémentaire en complément de leur exercice habituel ;
- ✓ poursuivre le développement de notre association en accueillant de nouveaux adhérents.

Ensemble, nous continuerons à défendre le droit fondamental de chacun à bénéficier de soins de qualité, sur l'ensemble du territoire.

Nous profiterons également de la période électorale pour demander aux candidats à l'élection présidentielle d'explicitier les mesures qu'ils comptent prendre pour rétablir ce droit.



Laure Artru
Présidente